

Association Départementale



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE HAUTE MARNE

Association Loi 1901

Siège social : Antenne I.U.F.M. – 2, rue du 14 Juillet
52000 CHAUMONT

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2016

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Association Départementale



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE HAUTE MARNE

Association Loi 1901

Siège social : Antenne I.U.F.M. – 2, rue du 14 Juillet
52000 CHAUMONT

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que l'intégralité des 190 comptes rendus financiers de coopératives scolaires et foyers coopératifs affiliés a pu être intégrée dans les comptes annuels de l'association (contre l'intégralité des 197 comptes rendus financiers lors de l'exercice précédent) ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 26 janvier 2017

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE HAUTE MARNE

ACTIF	31.08.2016			31.08.2015	PASSIF	31.08.2016	31.08.2015
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	122	122			Fonds associatif	77 279	82 603
Terrains					Report à nouveau	658 672	631 648
Constructions					Résultat de l'association	18 617	30 652
Installations et matériels d'activités	10 361	10 361			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	3 758	3 058	700		TOTAL FONDS PROPRES	754 568	744 903
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés	96		96	96	Provisions pour charges		
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions	3 566	20 910
Dépôts et cautionnements					TOTAL PROVISIONS	3 566	20 910
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 336	13 540	796	96			
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 859		1 859	2 219	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers					749 Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	1 324		1 324	170	Fournisseurs	7 311	7 871
Autres créances (dont erreurs débitrices)	3 546		3 546	2 849	Dettes fiscales et sociales	2 668	3 741
Valeurs mobilières de placement	9 821		9 821	50 000	Comptes courants OCCE	1 688	492
Disponibilités	755 824		755 824	721 347	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	4 481	1 869
Charges constatées d'avance	1 465		1 465	2 358	Produits constatés d'avance	353	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	773 839		773 839	779 692	TOTAL DETTES	16 501	13 974
TOTAL GENERAL	788 175	13 540	774 635	779 788	TOTAL GENERAL	774 635	779 788



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE HAUTE MARNE

	2015/2016	2014/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	269 930	256 982
Ventes de produits pour cessions	363 600	336 306
Prestations de service et animations	179 274	168 388
Subventions d'exploitation	268 417	289 675
Produits divers de gestion courante	119 894	148 798
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	19 864	
TOTAL	1 220 978	1 200 150
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	247 262	221 530
Variation des stocks de fournitures à céder	359	269
Achats de fournitures administratives	945	1 031
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	838 132	811 036
Impôts et taxes	1 008	1 533
Salaires bruts	17 001	17 566
Charges sociales	2 298	2 618
Autres charges	105 363	91 555
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	31 746	38 421
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées	2 519	19 940
TOTAL	1 246 633	1 205 499
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-25 655	-5 349
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	2 146	6 284
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	13 098	886
Reprises sur provisions		
TOTAL	15 243	7 170
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	179	
Dotations aux provisions		
TOTAL	179	
RESULTAT FINANCIER (II)	15 064	7 170
RESULTAT COURANT (I + II)	-10 591	1 821
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	93 817	66 269
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL	93 817	66 269
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	64 609	37 438
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	64 609	37 438
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	29 208	28 831
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	18 617	30 652

ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DE HAUTE MARNE

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2016. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	774 634,77 €	779 787,58 €
Résultat de l'exercice :	18 616,92 €	30 651,65 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	190	197
dont coopératives et foyers agrégés :	190	197
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	14 788	14 920
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	4 108	3 941
soit un équivalent temps plein de	2	2 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, les cotisations de l'exercice s'élèvent à 27 939 € soit environ 2,31% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Annexe de l'association

OCCE DE HAUTE MARNE

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	18 616,92	}	dont -4 988,14 pour le siège départemental dont 23 605,06 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	3 545,82	}	dont 3 520,00 pour le siège départemental dont 25,82 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	4 481,22	}	dont 3 816,52 pour le siège départemental dont 664,70 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	755 824,23	}	dont 72 907,85 pour le siège départemental dont 682 916,38 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			
			3 594,30 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotations amortissements et gros équipement :	31 745,70	}	dont 100,00 pour le siège correspondant aux amortissements dont 31 645,70 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ			
Total des produits :	1 330 038,64	}	dont 166,56 par C.R.F. agrégé. dont 97 847,74 pour le siège départemental dont 1 232 190,90 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			
Total des charges :	1 311 421,72	}	dont 102 835,88 pour le siège départemental dont 1 208 585,84 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			
Résultat net moyen :			6 360,98 par C.R.F. agrégés 124,24 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	1,4	1,4
Total	2,4	2,4

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	179	188
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	21	16
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	175	188
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	2	2
Participants aux séances de formation (estimation)	28	28



BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE HAUTE MARNE

ACTIF	31.08.2016			31.08.2015	PASSIF	31.08.2016	31.08.2015
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	122	122			Fonds associatif	77 279	82 603
Terrains					Résultat du siege de l'association	-4 988	-5 324
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	10 361	10 361			TOTAL FONDS PROPRES	72 291	77 279
Autres immobilisations corporelles	3 758	3 058	700		PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Immobilisations en cours					Provisions pour risques		
Prêts OCCE					Provisions pour charges		
Titres immobilisés	96		96	96	Fonds dédiés sur subventions	3 566	20 910
Autres prêts					TOTAL PROVISIONS	3 566	20 910
Dépôts et cautionnements							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 336	13 540	796	96			
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 859		1 859	2 219	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers				749	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	1 324		1 324	170	Fournisseurs	7 311	7 871
Autres créances	3 520		3 520	2 849	Dettes fiscales et sociales	2 668	3 741
Valeurs mobilières de placement	9 821		9 821	50 000	Comptes courants OCCE	1 688	492
Disponibilités	72 908		72 908	53 621	Autres dettes	3 817	1 768
Charges constatées d'avance	1 465		1 465	2 358	Produits constatés d'avance	353	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	90 897		90 897	111 966	TOTAL DETTES	15 836	13 872
TOTAL GENERAL	105 233	13 540	91 693	112 062	TOTAL GENERAL	91 693	112 062


COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE HAUTE MARNE

	2015/2016	2014/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	28 345	27 831
Ventes de produits pour cessions	3 466	3 847
Prestations de service et animations	9 181	18 887
Subventions d'exploitation	22 175	55 259
Produits divers de gestion courante	11 681	25 921
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	19 864	
TOTAL	94 712	131 746
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	2 426	2 535
Variation des stocks de fournitures à céder	359	269
Achats de fournitures administratives	945	1 031
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	74 875	83 774
Impôts et taxes	1 008	1 533
Salaires bruts	17 001	17 566
Charges sociales	2 298	2 618
Autres charges	1 119	14 130
Dotations aux amortissements	100	402
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées	2 519	19 940
TOTAL	102 650	143 798
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-7 938	-12 052
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	2 146	6 284
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
Reprises sur provisions		
TOTAL	2 146	6 284
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	179	
Dotations aux provisions		
TOTAL	179	
RESULTAT FINANCIER (II)	1 967	6 284
RESULTAT COURANT (I + II)	-5 972	-5 768
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	990	648
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL	990	648
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7	205
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	7	205
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	983	444
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-4 988	-5 324



ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du siège départemental avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2016, dont le total est de 91 693 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de 4988.14 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	121,96			121,96
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	10 593,40			10 593,40
Agencements & aménagements divers	349,02			349,02
Matériel de transport				
Matériel informatique	2 312,02			2 312,02
Mobilier de bureau	64,00			64,00
Immobilisations en cours				
Total	13 440,40			13 440,40

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants : Néant

Il n'y a pas eu de cessions ou mises au rebut au cours de cet exercice.



c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	121,96			121,96
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	10 593,40			10 593,40
Agencements & amén. divers	10%	349,02			349,02
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	2 312,02	100,00		2 412,02
Mobilier de bureau	20%	64,00			64,00
	Total	13 440,40	100,00		13 540,40

2. Immobilisations financières

Parts sociales CASDEN	15.85
Parts sociales BPLC	<u>80.00</u>
	95.85

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti»

Elements	QTE	Prix d'achat	Montant
Guides pédagogiques Agendas C2	16	3,33 €	53,28 €
Guides pédagogiques Agendas C3	23	3,33 €	76,59 €
Agendas Coopératifs C1	4	50,00 €	200,00 €
Agendas Coopératifs C1-chevalet	2	84,00 €	168,00 €
Agendas Coopératifs C2	54	1,67 €	90,18 €
Agendas Coopératifs C3	3	1,19 €	3,57 €
Fichiers Délégués Elèves	4	13,00 €	52,00 €
Fichier "Apprendre en jouant"	6	14,00 €	84,00 €
CD Rom "petits jardins Saugrenus"	0	12,00 €	- €
EQC antérieur à 05/06	63	2,39 €	150,40 €
EQC 07/08	15	8,96 €	134,40 €
EQC 09/10	35	5,86 €	205,10 €
EQC 10/11	3	6,82 €	20,46 €
EQC 11/12	2	7,97 €	15,94 €
EQC 12/13	11	4,20 €	46,20 €
EQC 14/15	9	11,50 €	103,50 €
EQC 15/16	4	9,07 €	36,28 €
EQF 08/09	36	2,43 €	87,48 €
EQF 11/12	2	2,37 €	4,74 €
EQF 13/14	8	2,80 €	22,40 €
EQF 14/15	42	3,28 €	137,76 €
EQF 15/16	24	3,34 €	80,16 €
parachutes	1	57,00 €	57,00 €
Affiche "Droits de l'enfant"	6	5,00 €	30,00 €
Cahier de comptabilité générale	22	1,60 €	35,20 €
Total :	757		1 859,44 €

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers : cf III.9

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	368,70		368,70
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	368,70		368,70

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale	<u>1 323.62</u>
	1 323.62

7. Autres créances

Uniformation	1 290.00
Aide FD CAC 15/16	<u>2 230.00</u>
	3 520.00

8. Valeurs Mobilières de Placement

Sicav de Capitalisation (Pluvalor Premium)	<u>9 820.67</u>
	9 820.67

9. Disponibilités

Banque BPLC	15 491.37
Banque CIC	41 161.82
BPLC ERASMUS	5 960.36
BPLC Université d'été	2 871.41
Chèques postaux	5 346.47
Intérêts courus	2 073.93
Caisse	<u>2.49</u>
	72 907.85

10. Charges constatées d'avance

FD calendriers	572.50
Frais de gestion mandat 1/3	130.55
AŞE 1/3 16/17	555.00
Fête de la science	<u>207.11</u>
	1465.16

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN**1. Fonds propres**

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

Néant

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
PAG THEA	4 200,00		4 200,00	
ERASMUS + (14/15 et 15/16)	15 740,00	2 519,00	15 023,64	3 235,36
Images Animées	970,40		639,99	330,41

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

CDISCOUNT	399.99
GEDA	730.80
MAE MAIF	137.61
SILC	2 725.00
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>3 317.68</u>
	7 311.08



7. Dettes fiscales et sociales

Personnel rémunération due	1 014.13
Urssaf	737.56
MEDERIC	355.17
URGG	28.22
Uniformation	221.57
Etat charges à payer	311.00
	2 667.65

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

UR OCCE CA	1 687.56
	1 687.56

9. Autres dettes

Comptes coopératives créditrices	3 407.50
Comptes coopératives débitrices (cf. II.5)	(368.70)
Charges à payer	777.72
	3 816.22

10. Produits constatés d'avance

Maryse Chrétien	5.00
Mandat de gestion 2/3	348.13
	353.13

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos		Exercice précédent	
	enfants	adultes	enfants	adultes
Nombre de coopérateurs	13966	822	14 111	809
Cotisation nationale par coopérateur	1,038 €	1,038 €	1,028 €	1,028 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,712 €	3,712 €	0,672 €	3,722 €
COTISATIONS PERCUES DES	24 440,50	3 904,50	23 988,70 €	3 842,75 €
COTISATIONS PERCUES DES	28 345,00		27 831,45 €	
Cotisations versées à la Fédération	14 496,71 €	853,24 €	14 506,11 €	831,65 €
COTISATIONS REVERSEES A LA	15 349,95 €		15 337,76 €	

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères	6 704,00	32 720,00
Subventions Agence de l'Eau		1 260,00
Subventions Etat Emploi ASP	13 170,88	13 079,46
Subvention Conseil Général	300,00	
Autres subventions (partenaire UE)		8 200,00
Autres subventions (UR OCCE)	2 000,00	
Total	22 174,88	55 259,46
Dont versées aux coopératives	300,00	13 980,00

3. Produits de gestion courante

Aides Fédération OCCE :	
- Produit de gestion courante	1 290.00
- Aides reçues Fédération (A&E, Emploi d'Avenir et divers)	10 391.12
	11 681.12

4. Produits exceptionnels

Produits except/opé.gestion	46.52
Produits de fermetures comptes coopératives acquis	174.61
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	<u>768.77</u>
	989.90

5. Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	<u>6.50</u>
	6.50

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

2. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par l'ESPE, de locaux dépendant de l'ESPE situés au 4 rue du 14 Juillet à CHAUMONT (environ 15 m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 4108 heures de travail valorisées à 112.970 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• La Banque Postale :

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés était réalisée avec la Banque Postale (convention du 07/02/2001) jusqu'au 30/11/2015. La mutualisation des comptes se traduisait par l'ouverture de deux comptes :

- Un compte « centralisateur » (n° 0396 052023), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives,
- Un compte « titres » de placement en SICAV (n° 3 B230396052001), alimenté par le compte « centralisateur ». Les SICAV sont vendues avant chaque clôture afin de pouvoir dégager les produits financiers de l'exercice.
- Livret A clôturé au 4 septembre 2015.
- Un compte sur livret n° 755 1217 454 J, ouvert le 11 juin 2014, clôturé le 2 septembre 2015.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	N/A	147 + 1 (siège)
Solde total des comptes mutualisés au 31/08 TRESOFT arrête au 30/11/2015	N/A	533 140,54
Montant des intérêts perçus (avant frais)	N/A	94,13
Montant des intérêts CAT (Toniciel)	N/A	
Montant des intérêts perçus LIVRET A	N/A	690,17
Montant des intérêts perçus LIVRET B	N/A	495,83
Intérêt compte sur livret	N/A	1 489,76
Montant des intérêts bruts perçus	N/A	2 769,89
Montant impôt	N/A	357,54
Montant des intérêts nets perçus	N/A	5 348,42
Pourcentage perçu par le siège	N/A	100%

- **Banque BPALC**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (approuvé par l'assemblée générale du 07/02/2001). La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture d'un compte « miroir », centralisant les avoirs des coopératives qui font l'objet de placements sous forme de SICAV, de FCP.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	127+3 (siège-ERASMUS-UE)	50+3 (siège-ERASMUS-UE)
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	506 200.11	169 941.80
Dont solde du compte siège	15 491.37	20 103.81
Dont solde du compte siège (ERASMUS)	5 960.36	15 740.00
Dont solde du compte siège (UNIVERSITE D'ETE)	2 871.41	6 695.24
Montant des intérêts perçus (avant impôt)	2 075.13	3 513.82
Montant frais de gestion	777.72	
Montant impôt	311.00	843.32
Montant des intérêts nets perçus	986.41	2 670.50
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%

- **Banque CIC:**

Une seconde mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque CIC (convention du 02/09/2015) :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	47+1(siège)	N/A
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	150 634.57	N/A
Dont solde du compte siège	40 995.82	N/A
Montant des intérêts perçus (avant impôts)	399.09	N/A
Montant impôt		N/A
Montant des intérêts nets perçus	399,09	N/A
Pourcentage perçu par le siège	100%	N/A